



Cycle de formation de base 2018 pour Responsables Energie

Appel à candidatures





Quelle participation ?

Un profil des participants ouvert

Le cycle de 13 journées est **accessible à toute personne qui s'occupe des aspects énergétiques**, quelle que soit la fonction occupée, tant dans le secteur tertiaire public que privé.

Les candidats peuvent être des gestionnaires administratifs ou techniques, des techniciens de maintenance, des éco-conseillers ou encore des responsables de la logistique.

À noter cependant que **chaque Responsable Energie devra maîtriser les nombreux aspects que suppose la gestion technique de bâtiments** ou, au minimum, faire preuve de notions fiables pour entreprendre des collaborations utiles avec les spécialistes en énergie. Le contenu de la formation est donc essentiellement technique, même s'il reste accessible.

Des candidatures sélectionnées

Les inscriptions sont soumises à **une sélection basée sur la concordance entre la formation offerte et les objectifs de l'institution demanderesse**. Le nombre de participants est limité à 50 personnes.

Les critères de sélection sont repris dans un dossier de candidature. Ce dossier est disponible sur le site portail de l'Energie en Wallonie : <http://energie.wallonie.be> ou par mail adressé à M. Emmanuel HECQUET de l'ICEDD : eh@icedd.be.

Pour soumettre valablement sa candidature à la formation, il est impératif de remplir le dossier d'**inscription en ligne pour le mardi 16 janvier au plus tard à l'adresse <http://www.icedd.be/rerw>**.

Les candidats retenus seront prévenus le 18 janvier. **La formation débutera le jeudi 25 janvier.**



⊕ Quels Objectifs ?

Vous avez dit : "Responsable Energie" ?...

- Suivre les consommations d'un parc de bâtiments pour y repérer le bâtiment prioritaire,
 - Mettre en place un plan d'actions à l'échelle de son parc de bâtiments,
 - Mesurer le débit d'air et l'ajuster aux besoins réels de l'occupation des bâtiments,
 - Etudier l'intérêt d'investir dans des tubes LED qui consomment le tiers des tubes fluo traditionnels,
 - Revoir la régulation pour couper le chauffage le WE... sans avoir froid le lundi matin !
 - Relire le cahier des charges de l'isolation de la toiture pour vérifier l'absence de ponts thermiques,
 - Etre présent lors de la réception pour vérifier la qualité énergétique demandée,
 - Sensibiliser les occupants à éteindre les équipements électriques à leur disposition,
- ... sont quelques-unes des tâches du Responsable Energie. C'est un homme clef dans la stratégie de l'institution pour s'impliquer dans le Développement Durable.

Des Objectifs de formation ciblés

- **apprendre aux participants à agir dans leur contexte institutionnel** et mener une politique d'économie d'énergie dans les bâtiments, tout en préservant le confort des utilisateurs ;
- **fournir aux participants une base technique solide** pour pouvoir identifier les sources de gaspillage, choisir les solutions d'amélioration, évaluer leur rentabilité et orienter les prestataires de service pour une mise en œuvre correcte ;

Par ailleurs, **cette formation prépare le "Responsable Energie" à être agent de changement dans son institution**, pour dynamiser des intervenants appartenant à la même entité que lui (responsable financier, responsable technique, responsable du service achats, occupants,...) mais aussi pour associer à la démarche des acteurs professionnels extérieurs (fabricants, bureaux d'études ou installateurs).

Le fait de partager 13 journées ensemble, dans une ambiance conviviale, permet également au participant de se **constituer un réseau de personnes** chargées de tâches similaires à la sienne. Parfois, un simple coup de fil à un autre Responsable Energie permet d'entendre un bon tuyau, une expérience vécue... qui sera déterminante dans le projet de rénovation.



✓ Conditions

Un certificat d'aptitude en fin de formation

À la fin du cycle, les participants sont soumis à une évaluation de leurs connaissances et aptitudes à mener des projets de maîtrise durable de l'énergie sur le terrain.

Cette épreuve comprend

- un examen écrit portant sur toutes les matières vues au cours du cycle de formation ;
- la présentation d'un travail de fin de cycle relatif à un projet de maîtrise de l'énergie dans le secteur tertiaire.

Des cours tous les jeudis à Namur

La formation se déroule tous les jeudi de 9h00 à 17h00, dans le centre de Namur (Arsenal, UNamur).

La salle est idéalement située à 10 minutes à pied de la **gare** et est pourvue d'un **grand parking**.

Des droits d'inscription modérés

Grâce au soutien de la Wallonie, un droit d'inscription de 800 € pour le cycle complet de formation est demandé aux participants. Ce montant comprend les collations à l'accueil et aux pauses, et les repas de midi.

Généralement, ce montant est bien inférieur à 1% de la consommation énergétique de l'institution.

Dès la candidature retenue, un courrier vous précise les modalités de paiement. Ce montant est non récupérable, même en cas d'abandon.

n°	Thèmes des séminaires	Date (jeudi)	Intervenants
b1	Fonction et rôle du responsable Energie Enjeux énergétiques à l'échelon régional & global Le facilitateur URE Bâtiments, les aides et subventions en Région wallonne EnergiePlus, le canif suisse du Responsable Energie	25 janvier	Emmanuel Hecquet, Pierre Demesmaecker (ICEDD), autres orateurs
b2	Chiffrer l'économie d'énergie... pour convaincre le décideur !	1 février	Jacques Claessens (Architecture et Climat)
b3	Gestion des consommations : méthodologie & comptabilité énergétique Marché de l'énergie & facture énergétique	8 février	Emmanuel Hecquet (ICEDD), Tanguy Detroz (Dapesco), Pierre Andernack (NRGYX)
b4	Comment améliorer l'isolation thermique des parois (partie 1) ?	22 février	Pierre Demesmaecker (ICEDD)
b5	Comment améliorer l'isolation thermique des parois (partie 2) ? Aspects financiers : la rentabilité des investissements	1 mars	Pierre Demesmaecker, Séverine Gillet, Emmanuel Hecquet (ICEDD)
b6	Sensibiliser & Communiquer : comment s'y prendre?	8 mars	Vanessa de Marneffe (EcoRes) et Jacques Claessens (Architecture et Climat)
b7	Chauffage : comment concevoir ou améliorer une installation?	15 mars	Pierre Demesmaecker (ICEDD)
b8	Chauffage (partie 2) Pompe à chaleur Bois Energie	22 mars	Pierre Demesmaecker, Raphaël Capart (ICEDD), Francis Flahaux (Fondation Rurale de Wallonie)
b9	Ventilation, Refroidissement naturel, Climatisation	29 mars	Jacques Claessens (Architecture et Climat), Pierre Demesmaecker, Séverine Gillet (ICEDD)
b10	Eclairage intérieur	19 avril	Ingrid Van Steenberghe, Ginette Bastin (ODID)
b11	Eau chaude sanitaire Energies Renouvelables	26 avril	Didier Darimont (ICEDD), Michel Huart (APERE)
b12	Audit énergétique	3 mai	Jonathan Matthews / Pierre Demesmaecker (ICEDD)
b13	Le bâtiment durable	MERCREDI 9 mai	François Vanderlinden, Aurélie Vannerom, Solenn Koç, Emmanuel Hecquet (ICEDD), Jacques Claessens (Architecture et Climat)

Des séminaires optionnels à la carte

En plus du cycle de formation de base, **les participants ont la possibilité de suivre des modules complémentaires** leur permettant d'approfondir ou de mettre en pratique, en groupe restreint (max. 15 personnes) les acquis de la formation (cogénération, régulation, chauffage, HVAC, audit live, etc.).

La quasi totalité des modules sont organisés en région namuroise, durent ½ journée et coûtent 35 €.

Toutes les informations relatives à ces modules seront communiquées aux participants lors de la première journée de la formation mais il est déjà possible, lors de l'inscription, de s'inscrire également à l'un ou plusieurs modules optionnels.

n°	Thèmes des séminaires	Date
o1	Atelier "Cadastré & comptabilité énergétique"	lundi 19 février
o2	Atelier "Enveloppe"	lundi 26 février
o3	Initiation à l'électricité... tournevis à la main !	lundi 5 mars
o4	Atelier "Initiation chauffage"	mardi 13 mars
o5	Atelier "Sensibiliser & communiquer"	mardi 20 mars
o6	Atelier "Cogénération"	mardi 27 mars
o7	Atelier "EnergiePlus"	lundi 16 avril
o8	Atelier "Eclairage"	lundi 23 avril
o9	Atelier "Audit live chauffage" (matin)	vendredi 4 mai (matin)
o10	Atelier "Audit live ventil' & clim" (après-midi)	vendredi 4 mai (après-midi)
o11	Journée de visite de bâtiments très basse énergie	vendredi 1 juin



Témoignages



Melissa De Faveri,
conseillère en envi-
ronnement à l'Ad-
ministration com-
munale de Saint-

**Nicolas et responsable énergie
certifiée en 2017**

En 2016, la commune de Saint-Nicolas s'est engagée pour le Climat en signant la Convention des Maires dont l'objectif est de réduire de 40% les émissions de CO2 d'ici 2030.

Conseillère en environnement depuis 2013 et de formation juridique, aborder l'Énergie et le Plan Climat me semblait un défi de taille. La formation a constitué une belle ouverture sur la matière. Du module sur la comptabilité énergétique au module sur l'éclairage en passant par l'isolation thermique des bâtiments, le cycle de formation Responsables Énergie aborde une matière complète, enrichissante et abordable pour tous.

Les formateurs sont dynamiques, participatifs et disposent d'un réel bagage de terrain. Leurs expériences nous accompagnent tout au long des modules et donnent vie à la matière. Je rajouterai que le bonus de la formation est la convivialité qui s'instaure dès le début entre les participants.

La formation m'a permis de démarrer le Plan Climat plus aisément et de me constituer une base d'informations et de contacts utiles pour la mise en place d'une politique énergétique communale.



Michel Simonart,
correspondant
technique, service
Maintenance, au
FOREM (Namur

**& Luxembourg) et responsable
énergie certifié en 2017**

Ma fonction consiste à maintenir les bâtiments, leurs enveloppes ainsi que les techniques installées, telles que l'HVAC, l'électricité et les sanitaires.

Ma participation au cycle de formation Responsables Énergie 2016-2017 m'a permis de mieux appréhender le vaste domaine de l'énergie, elle m'a aussi montré les nombreuses possibilités d'amélioration et d'économie d'énergie, à travers les aspects techniques, économiques, mais aussi humains et environnementaux.

En complément de cette formation plus théorique, j'ai pu participer à certains des modules complémentaires, proposés sous forme d'ateliers pratiques dispensés en plus petit comité. Ceux-ci m'ont permis d'approfondir certaines matières plus spécifiquement liées à mes besoins et à ma fonction.

La formation est adaptée à tout profil professionnel, quel que soit son cursus initial, ce qui a généré des échanges enrichissants entre tous les participants.

Tout au long de cette formation, nous avons bénéficié d'un excellent accueil, d'une disponibilité de formateurs expérimentés, le tout dans un cadre des plus conviviaux !



i Les Services du Facilitateur URE - bâtiments non résidentiels

Qu'est-ce que c'est ?

Facilitateur = **Un service pour VOUS aider !**

URE = Utilisation Rationnelle de l'Énergie

Bâtiments non résidentiels = secteur tertiaire : bureaux, commerces, hall sportifs, piscines, autres grands bâtiments...

Pour qui ?

Tous les intervenants dans la conception, la réalisation et la gestion des bâtiments du secteur tertiaire :

- pouvoirs publics
- architectes
- bureaux d'études
- responsables énergie
- ...

Pourquoi ?

Le secteur TERTIAIRE, un grand consommateur d'énergie en croissance !

Grâce au bilan énergétique de la Wallonie, nous savons que la consommation du secteur tertiaire est en hausse. Depuis 1990, elle a augmenté de presque 50% et représente maintenant un peu moins de **10% de la consommation globale en Wallonie**, tous secteurs confondus (agriculture, transport, logement et industrie).

Aussi, **le but du facilitateur tertiaire est de pousser à concevoir et réaliser des bâtiments tertiaires économes en énergie, confortables et durables ou à optimiser les bâtiments existants dans ce sens.**

Pour quels services ?

- Aide méthodologique
- Relecture critique de projets et de cahiers des charges
- Pré-checks énergie ou mini-audits
- Identification des aides financières
- Information sur les meilleures technologies et leurs modes de fonctionnement
- identification d'une compétence spécifique
- Réponse à toute question technique et information en relation avec l'énergie
- ...

Contact

Facilitateur URE – Bâtiments non résidentiels pour la Wallonie, tél. : 081 : 25 04 98, email : ure@icedd.be

Facilitateur URE – non marchand pour la Wallonie, tél. : 081 24 90 28, email : facilitateur.ure@unipso.be

Mais aussi sur le site <http://energie.wallonie.be>, Rubrique « professionnels » puis « Facilitateur Energie ».

Vous y trouverez tout un réseau de facilitateurs spécifiques à votre service :

- URE industrie
- énergies renouvelables
- PEB
- Social

Et tout cela GRATUITEMENT !!!

Colophon

Editeur :



SERVICE PUBLIC DE WALLONIE (SPW)
Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du territoire,
du Logement, du Patrimoine et de l'Énergie (DGO4)
Département de l'Énergie et du Bâtiment durable
Rue des Brigades d'Irlande 1, 5100 JAMBES
Contact : Marie-Eve DORN
Email : marieeve.dorn@spw.wallonie.be

Editeur responsable : Jean VAN PAMEL, Inspecteur général

Opérateur désigné par la Wallonie :



INSTITUT DE CONSEIL ET D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE (ICEDD asbl)
Boulevard Frère Orban 4, 5000 NAMUR
Contact : Emmanuel HECQUET
Tél. : 081 25 04 80 – Fax : 081 25 04 90
Email : eh@icedd.be

Références associées :

Site portail de l'énergie en Wallonie : <http://energie.wallonie.be>
Photo de couverture : lauréats du cycle de formation 2016-2017 - Source ICEDD
Publication : décembre 2017